



| | |
|---------------------------------|--------------|
| Nom de famille | (Prénom) |
| N° MRN | N° de visite |
| Date de naissance AAAA-MM-JJ | le sex |
| Adresse | |

Imprimer ou entrer l'information à la main

Informations sur la rencontre par vidéoconférence

Pourquoi suis-je ici aujourd'hui?

Après en avoir discuté avec toi, ton travailleur social ou ton médecin a décidé de te référer à un pédopsychiatre et/ou un autre professionnel de la santé pour une rencontre par vidéoconférence pour y recevoir une aide supplémentaire.

Qu'est-ce qu'un pédopsychiatre?

Un pédopsychiatre est un médecin qui tente d'aider les enfants en leur parlant de leurs pensées, de leurs inquiétudes et de leurs comportements et d'aider leur famille à ce sujet.

Comment fonctionne la rencontre?

Une vidéoconférence permet de s'adresser à une personne qui se trouve dans un autre endroit par l'intermédiaire d'un système de caméra en circuit fermé; la transmission télévisuelle se fait grâce à une connexion privée par internet, ce qui signifie que personne d'autre ne peut entendre la conversation.

Quelle en sera la durée?

La rencontre devrait durer d'une à deux heures.

Qui sera dans la salle avec moi?

Ton travailleur social ou ton médecin sera dans la salle avec toi pour s'assurer que tu es confortable et que tout le monde est en sécurité. Tes parents, ou l'un d'eux, tes tuteurs légaux, ou l'un d'eux, et des personnes qui t'entourent peuvent aussi être à tes côtés, du moins pendant une partie de la vidéoconférence. Le psychiatre que tu vas rencontrer sur l'écran pourrait avoir un ou des étudiants en médecine à ses côtés.

Que va-t-il se passer durant la rencontre?

Il se peut que le psychiatre s'adresse d'abord à tout le monde dans la salle. Il te posera ensuite beaucoup de questions afin de bien te connaître et comprendre ta situation. A la fin de la rencontre, le psychiatre partagera ses opinions sur les façons de t'aider. Il reviendra ensuite à toi, ta famille, ton/ta responsable du dossier et ton médecin de décider de la façon d'appliquer ses suggestions. Si le psychiatre suggère la prise de médicaments, ils te seront donnés par ton médecin de famille.

Que va-t-il se passer après la rencontre?

Le psychiatre va rédiger un rapport qui sera transmis au responsable de ton dossier et/ou ton médecin. Si tu désires que le rapport soit donné à d'autres personnes, toi et/ou tes parents / tuteurs légaux devront signer un formulaire qui te donne l'autorisation de le faire. S'il s'avère que le psychiatre ait des inquiétudes sur la possibilité que tu t'infliges des blessures ou que tu blesses quelqu'un d'autre, ou s'il existe des risques que l'on te blesse ou que l'on t'agresse, le psychiatre travaillera alors avec le responsable de ton dossier ou ton médecin pour s'assurer que personne ne soit en danger.

Vais-je devoir revoir le psychiatre?

Il se pourrait que tu revoies un psychiatre, mais il/elle ne pourrait peut-être pas être le/la même que celui/celle que tu as vu(e) la première fois. Il arrive parfois qu'une seule rencontre avec un psychiatre ne soit pas suffisante, si bien qu'il faudra prévoir d'autres rencontres qui seront planifiées par le responsable de ton dossier ou ton médecin de famille.

Que faire si j'ai d'autres questions?

Nous espérons que tu seras suffisamment à l'aise pour parler avec le psychiatre durant la rencontre. Si tu as des questions ou des inquiétudes, n'hésite pas à le faire savoir auprès du responsable de ton dossier, ton médecin ou ton psychiatre. Si tu as par ailleurs des suggestions à faire sur les façons d'améliorer ton expérience parmi nous, nous aimerions le savoir.

Nom en caractère d'imprimerie

Signature

Date (AAAA - MM - JJ)

heure

*Pour les dossiers de l'organisme référent seulement